

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE
COMMANDEMENT DES FORCES NAVALES

MISE EN DEMEURE N° 01

La société **EURL SCUBAPRO /Algérie**, ayant élu domicile à **AL RASSOUTA LOT N° 147 Bordj El Kiffan /Alger**, représentée par Monsieur **CHERCHOUR Islam**, titulaire du marché n° **1569 du 09 novembre 2022**, portant sur l'acquisition des effets d'habillements spécifiques marins, est mise en demeure, au motif de non livraison des fournitures dans les délais contractuels, objet du contrat.

Dans le cas de non livraison des fournitures dans un délai de **quinze (15) jours**, conformément aux dispositions stipulées dans le marché cité supra, à compter de la date de publication du présent avis dans les quotidiens nationaux ou dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP), il sera procédé à l'application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur.